

27 jan 2012 -19:00

## Conseil des ministres du 27 janvier 2012

Le Conseil des ministres s'est réuni au 16 rue de la Loi, le vendredi 27 janvier 2012, sous la présidence du Premier ministre Elio Di Rupo.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction (FR)  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Thomas Ferri  
Service Rédaction (NL)  
+32 2 287 41 42  
+32 471 67 07 73  
[thomas.ferri@premier.fed.be](mailto:thomas.ferri@premier.fed.be)

27 jan 2012 -18:05

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Mission MINUK au Kosovo

Déploiement d'un officier de liaison MINUK-Interpol au Kosovo.

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le déploiement d'un officier de liaison MINUK-Interpol au Kosovo.

Cette opération d'une durée d'un an sera effectuée à Pristina par le commissaire de police Joeri Van Nuffel. La Belgique entend ainsi répondre positivement à l'appel lancé par le département des opérations de maintien de la paix de la mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) à mettre à sa disposition des experts en matière de police.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 550 28 11  
<http://www.mil.be>

27 jan 2012 -18:10

Appartient à [Conseil des ministres du 27 janvier 2012](#)

## Kinésithérapeutes

Prolongation des numéros INAMI provisoires.

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation générale - au delà du 31 janvier 2012 - des numéros INAMI provisoires des kinésithérapeutes non sélectionnés à l'issue du concours organisé par le SELOR le 29 octobre dernier.

Pour rappel, 21 recours ont été introduits au Conseil d'Etat par des kinésithérapeutes francophones non sélectionnés à l'issue du concours SELOR. Ils demandaient la suspension et l'annulation des résultats du concours de sélection, à l'issue duquel seuls 261 kinésithérapeutes ont obtenu un numéro INAMI définitif. Les 201 autres kinés inscrits au concours perdaient dès lors leur numéro INAMI provisoire.

En décembre, le Conseil d'Etat a dans un premier temps, et par plusieurs décisions, donné raison aux 21 kinés et ordonné temporairement la prolongation de leurs numéros INAMI provisoires. Ceux-ci pourront donc continuer à travailler en tant qu'indépendants jusqu'à ce que le Conseil d'Etat se prononce sur la procédure en annulation, qui devrait en principe aboutir dans les 6 mois.

Les décisions du Conseil d'Etat de prolonger les numéros INAMI provisoires de ces 21 kinésithérapeutes créent une situation d'inégalité et de discrimination vis-à-vis des 180 autres kinésithérapeutes non sélectionnés.

Le Conseil des ministres a dès lors décidé d'accorder une prolongation générale des numéros INAMI provisoires pour l'ensemble des kinésithérapeutes non sélectionnés. La prolongation est valable jusqu'à un maximum de 30 jours après un éventuel arrêt d'annulation du Conseil d'Etat.

Dans l'intervalle, la ministre poursuit la concertation avec les Communautés pour organiser la suppression du concours de sélection, conformément à l'accord de Gouvernement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

27 jan 2012 -18:55

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Diplomatie préventive

Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive.

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé le financement, sur le budget du SPF Affaires étrangères, des initiatives suivantes en matière de diplomatie préventive :

Microfinance / Reconstruction socio-économique / Réparation des dommages causés par un conflit - ACTED (en partenariat avec Oxus Afghanistan) - Rural Economic Expansion & Peace Stabilization - Afghanistan : Ce projet a pour but de financer environ 430 micro crédits de 210 euros en moyenne et une formation sur le prêt et la comptabilité. Les employés afghans de Oxus recevront aussi une formation de base et de perfectionnement pour pouvoir optimaliser leur travail sur le terrain.

Réparation des dommages causés par un conflit - United Nations Register of Damage (UNROD) - Support to the outreach and claim intake activities of the United Nations Register of Damage - Israël : Créé en janvier 2007 par une résolution de l'ONU, l'UNROD a pour but d'enregistrer les plaintes concernant les dommages causés par la construction du mur dans les territoires palestiniens.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>

27 jan 2012 -18:15

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Permis de conduire

Retrait de l'attribution du marché public.

Le Conseil des ministres a décidé de retirer l'attribution d'un marché public à la firme ZETES SA, à la suite d'un arrêt en suspension du Conseil d'Etat. Il s'agit d'un marché public concernant la concession pour la production et la distribution des permis de conduire au format carte bancaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 504 85 13  
<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles  
Rue de la Loi 51  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 790 57 11  
<http://www.melchiorwathelet.be>

27 jan 2012 -18:20

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Praticiens de l'art infirmier

Prime annuelle à la formation continue pour les praticiens de l'art infirmier.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à octroyer une prime annuelle à la formation continue aux praticiens de l'art infirmier.

Cette prime s'élève à 175 euros par an et est octroyée aux personnes suivantes :

- les salariés ou indépendants travaillant à titre principal dans les soins à domicile ;
- et qui bénéficient de l'intervention INAMI dans les coûts d'un logiciel.

Le praticien doit avoir suivi une formation de minimum 5 heures lors de l'année concernée par la demande, parmi lesquelles 2 heures sur la nomenclature des soins de santé ou d'autres réglementations spécifiques au secteur des soins infirmiers à domicile.

Cette mesure pose un premier pas vers un système d'accréditation pour praticiens de l'art infirmier à domicile en Belgique et doit permettre une amélioration de la qualité des soins et de leur facturation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

27 jan 2012 -18:25

Appartient à [Conseil des ministres du 27 janvier 2012](#)

## CREG

Nomination des représentants du gouvernement fédéral au sein du Conseil général de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz.

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Joëlle Milquet et du secrétaire d'Etat à l'Energie Melchior Wathelet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel (\*) portant nomination, pour trois ans, des représentants du gouvernement fédéral au sein du Conseil général de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

Membres effectifs :

- Sven Vaneycken
- Nele Roobrouck
- Ridouane Chahid
- Jihanne Annane
- François Dorrekens
- Jan Cornillie

Membres suppléants :

- Arnout Justaert
- Nicolas Waeyaert
- Sigrid Jourdain
- Diana Nikolic
- Stéphane Nicolas
- Frank Demeyere

(\*) modifiant l'arrêté ministériel du 13 février 2001

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances

Rue de la Loi 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 504 85 13

<http://www.milquet.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>

27 jan 2012 -18:30

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Hôpitaux publics

Stabilisation du nombre d'agents statutaires dans les hôpitaux publics.

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (\*) concernant la prise en charge du coût de la statutarisation des travailleurs dans le secteur public des hôpitaux à partir de l'année 2011.

Le projet prévoit le versement par l'Institut national d'assurance maladie invalidité (INAMI) d'un montant de 7.589.358 euros pour 2011 au Fonds Maribel social du secteur public. Ce budget est destiné à stabiliser le nombre d'agents statutaires dans les hôpitaux publics.

(\*) portant exécution des articles 57 et 59 de la loi-programme du 2 janvier 2001.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

27 jan 2012 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Discipline budgétaire

Demandes d'engagements de crédits.

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur les propositions d'engagements de crédits introduites par différents membres du gouvernement, dans le cadre de la circulaire relative à la discipline budgétaire et à la prudence budgétaire. Il s'agit de mesures urgentes et nécessaires pour assurer la continuité de l'administration du pays, poursuivre les compétences en matière de tutelle et clôturer les affaires pour lesquelles aucune initiative nouvelle n'est demandée du gouvernement, comme le prescrit la circulaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Olivier Chastel, ministre du Budget  
et de la Simplification administrative  
Queteletplein 7  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 211 38 11  
<http://www.chastel.belgium.be>

27 jan 2012 -18:40

Appartient à [Conseil des ministres du 27 janvier 2012](#)

## Politique en matière de drogues

Nomination des membres du gouvernement fédéral au sein de la Cellule générale de politique en matière de drogues et de la Conférence interministérielle Drogues.

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Laurette Onkelinx, le Conseil des ministres a procédé à la nomination des membres du gouvernement fédéral au sein de la Cellule générale de politique en matière de drogues et de la Conférence interministérielle Drogues.

Représentants du gouvernement fédéral dans la Cellule générale de politique Drogues :

- le Premier ministre : un représentant
- la ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique : un représentant
- la ministre de l'Intérieur : deux représentants
- le ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes : un représentant
- le ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord : un représentant
- le ministre des Finances et du Développement durable : un représentant
- la ministre de la Justice : deux représentants
- la ministre de l'Emploi : un représentant
- le ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement : un représentant
- le ministre du Budget et de la Simplification administrative : un représentant
- le ministre de la Défense: un représentant
- la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture : un représentant
- le secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité : un représentant
- la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté : un représentant
- le secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées : un représentant

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>

27 jan 2012 -18:45

Appartient à [Conseil des ministres du 27 janvier 2012](#)

## SHAPE : école internationale

Signature d'une convention avec les Etats-Unis pour la construction de la Shape International School.

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé une convention avec les Etats-Unis pour la construction de la nouvelle Shape International School. La convention prévoit que les Etats-Unis soient maître d'ouvrage de la section non-américaine de l'école et de l'infrastructure, au nom du SHAPE (Supreme Headquarters Allied Powers Europe). La convention veille à ce que tous les bâtiments (section américaine et autres bâtiments) forment un ensemble cohérent. Les signataires de la convention sont le SHAPE, US Army Corps of Engineers (USACE) et les autorités fédérales belges.

Les autorités belges et le SHAPE sont étroitement liés dans la concertation tout au long de la construction.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier  
ministre et ministre de la Défense  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 550 28 11  
<http://www.mil.be>

27 jan 2012 -18:50

Appartient à [Conseil des ministres du 27 janvier 2012](#)

## Conférences interministérielles

Nombre, dénomination et représentation des conférences interministérielles.

Sur proposition du Premier ministre Elio Di Rupo, le Conseil des ministres a décidé de maintenir le nombre et la dénomination des 18 conférences interministérielles actuelles, à savoir :

1. Réformes institutionnelles
2. Economie et Energie
3. Mobilité, Infrastructure et Télécommunications
4. Politique scientifique et Culture
5. Politique étrangère
6. Commerce extérieur
7. Finances et Budget
8. Intérieur
9. Emploi, Formation et Economie sociale
10. Fonction publique et Modernisation des services publics
11. Politique agricole
12. Santé publique
13. Environnement
14. Intégration dans la société
15. Politique de la ville et Logement
16. Bien-être, Sports et Famille
17. Politique de maintien et de gestion de la sécurité
18. Drogues

Le Conseil a également marqué son accord sur la représentation du gouvernement fédéral au sein de ces conférences interministérielles. Le principe de la présidence en alternance sera maintenu jusqu'en septembre 2012.

(\*) = présidence en alternance. Président fédéral désigné en gras.

## Réformes institutionnelles

- E. Di Rupo
- M. Wathelet
- S. Verherstraeten

## Economie et Energie (\*)

- J. Vande Lanotte (Economie)
- J. Milquet
- S. Laruelle (PME et Indépendants)
- M. Wathelet (Energie)

## Mobilité, Infrastructure et Télécommunications (\*)

- J. Vande Lanotte (Télécommunications - Milieu marin et Mobilité maritime)
- P. Magnette
- M. Wathelet (Mobilité)

## Politique scientifique et Culture (\*)

- L. Onkelinx
- P. Magnette

## Politique étrangère

- D. Reynders
- J. Milquet
- P. De Crem
- P. Magnette
- A. Turtelboom
- M. De Block

## Commerce extérieur (\*)

- S. Vanackere
- D. Reynders

- J. Vande Lanotte
- P. De Crem
- P. Magnette

## Finances et Budget

- S. Vanackere (Finances)
- L. Onkelinx
- O. Chastel (Budget)
- J. Crombez

## Intérieur

- S. Vanackere
- V. Van Quickenborne (matières ONSS-APL)
- J. Milquet
- L. Onkelinx (matières ONSS-APL)
- A. Turtelboom
- M. De Coninck (matières ONSS-APL)

## Emploi, Formation et Economie sociale (\*)

- V. Van Quickenborne
- L. Onkelinx
- S. Laruelle
- M. De Coninck
- Ph. Courard
- M. De Block

## Fonction publique et Modernisation des services publics (\*)

- O. Chastel
- H. Bogaert

## Politique agricole (\*)

- S. Laruelle

### Santé publique (\*)

- L. Onkelinx
- S. Laruelle (sécurité de la chaîne alimentaire)

### Environnement (\*)

- S. Vanackere
- J. Vande Lanotte
- M. Wathelet

### Intégration dans la société (\*)

- J. Milquet
- Ph. Courard
- M. De Block

### Politique des grandes villes et Logement (\*)

- J. Milquet
- P. Magnette
- A. Turtelboom
- M. De Block

### Bien-être, Sports et Famille (\*)

- Ph. Courard

### Politique de maintien et de gestion de la sécurité

- E. Di Rupo
- S. Vanackere (Lutte contre la criminalité fiscale et financière)
- J. Milquet
- A. Turtelboom
- M. Wathelet

- J. Crombez

## Drogues

- E. Di Rupo
- S. Vanackere
- D. Reynders
- J. Vande Lanotte
- J. Milquet
- L. Onkelinx
- P. De Crem
- P. Maignette
- A. Turtelboom
- O. Chastel
- M. De Coninck
- M. Wathelet
- M. De Block

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>

27 jan 2012 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 27 janvier 2012

## Réforme de l'Etat

### Préparation des transferts de compétences.

Le Conseil des ministres a pris acte de la méthodologie proposée par le Premier ministre Elio Di Rupo et les secrétaires d'Etat aux Réformes institutionnelles Melchior Wathelet et Servais Verherstraeten, en ce qui concerne la préparation de la phase de mise en oeuvre de la réforme de l'Etat relative aux transferts de compétences.

Ce travail préparatoire est nécessaire à la rédaction des textes juridiques relatifs aux transferts de compétences et aux travaux du Comité de mise en oeuvre des réformes institutionnelles.

Pour chaque compétence, un inventaire des législations fédérales, missions, activités et processus concernés par les compétences transférées sera réalisé par les administrations. Pour ces mêmes compétences, un inventaire des moyens budgétaires, en personnel et en bâtiments, sera également réalisé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Elio di Rupo, Premier ministre

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 02 11

<http://www.premier.belgium.be>

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire  
d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des  
bâtiments et au Développement durable  
Rue Royale 180  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 209 33 11